

Création du poste source électrique 63 000 / 20 000 volts  
de Gorges de la Cère

- Bilan de concertation du public -

Commune de Camps – Saint Mathurin – Léozebel (19)

Septembre 2020

Pour le Maître d'Ouvrage Enedis  
Le chef de service MOA PS



Laurent MAGNARD

Enedis a procédé du 17 août au 7 septembre 2020 à la concertation du public afin de recueillir les remarques et avis sur le projet de construction du poste source de Gorges de la Cère.

- Déroulement de la consultation du public

Publicité pour la concertation préalable du public

Un avis informant le public a été publié dans les journaux locaux suivants :

- La montagne – Centre France => édition du 31/07/2020
- La vie corrézienne => édition du 31/07/2020

Un panneau d'affichage de ce même Avis, conforme à ***l'Arrêté du 24 Avril 2012*** fixant les caractéristiques d'affichage de l'Avis d'Enquête Publique, a été également posé aux abords du site. Pour toucher un plus large public, ce dossier a également été publié sur le site de la préfecture de la Corrèze : <http://www.correze.gouv.fr>

Les avis et remarques pouvaient être également déposés sur ce même site.

- Mise à disposition du dossier de concertation :

Plusieurs dossiers de concertation ont été confiés à la mairie de Camps- Saint-Mathurin-Léozabel le 24 juillet 2020 pour être mis à la disposition du public.

Contenu du dossier de concertation du public :

- un document de présentation sur le projet de création d'un poste source 63 000/ 20 000 volts et de son raccordement souterrain
- un registre destiné à recueillir les avis et remarques du public

Observations formulées par le public :

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de remarques du public recueillies durant la phase de concertation du 17 août au 7 septembre 2020.

Support utilisé	Nombre de remarques
Registre en mairie	39
Site de la préfecture	94
Messagerie électronique	2
<b>Total</b>	<b>135</b>

Classifications	Nombre de remarques
Favorables au projet	2
Oppositions sans argumentation.	12
Oppositions car projet lié au projet éolien en cours, avec pour certains avis des demandes d'informations complémentaires.	96
Oppositions pour des raisons environnementales, de cadre de vie, de sobriété énergétique.	12
Oppositions car projet inutile, injustifié.	5
Demandes de précisions (puissances avant/après, devenir du poste de Talamet...).	8

## Conclusion de la concertation du public :

La concertation du public a été initiée par Enedis, sur recommandation de la DREAL. Cette concertation vise à associer au plus tôt le public à l'élaboration du projet.

A la lecture des différents avis reçus lors de cette concertation du public, nous constatons qu'une grande majorité des avis (71 %) font référence à une opposition au parc éolien en cours d'instruction à proximité sur le territoire de la Xaintrie. Les opposants au parc éolien se montrent défavorables au projet du poste source de Gorges de la Cère.

Nous notons que les opposants qui se sont exprimés sur le poste ne proviennent pas, dans leur grande majorité, de la commune de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, seule commune impactée par le projet du poste source de Gorges de la Cère. Ils sont plutôt originaires de l'ensemble de la Xaintrie, en particulier de la commune de Sexcles.

Cette concertation du public est pour Enedis, l'opportunité de réaffirmer la nécessaire adaptation de nos équipements pour la sécurité des biens et des personnes et l'environnement sans lien avec le projet éolien du Deyroux dont nous n'avons pas reçu à ce jour de demande de raccordement.

Nous rappelons donc, qu'afin d'assurer le maintien en conditions opérationnelles, d'assurer la sécurité des biens et des personnes, il est désormais judicieux de renouveler les installations électriques pour améliorer leur exploitation et leur fiabilité du poste source 63 000 / 20 000 volts Laval de Cère I.

Aujourd'hui constitué d'une partie GEH avec 1 transfo et d'une partie Enedis avec 1 transfo de 20 MVA qui sera déplacé pour la même puissance sur le projet Gorge de Cère

La solution retenue pour notre projet consiste à reconstruire un poste source 63 000 / 20 000 volts sur un site déporté en remplacement du poste source 63 000 / 20 000 volts Laval de Cère I, alimenté par un réseau 63 000 volts souterrain court depuis le poste existant 225 000/63 000 volts de Talamet.

La structure 63 000 volts mise en œuvre après réhabilitation du poste de Laval de Cère I permettra uniquement l'injection de la production hydroélectrique de l'usine de Laval de Cère.

Cette solution répond le mieux aux besoins, à moindre coût pour la collectivité et de moindre impact environnemental.

**Ce projet a fait l'objet d'une justification technico-économique (JTE) jugée recevable le 28 septembre 2017 par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.**

Cette solution a été retenue car il était extrêmement délicat de prévoir un renouvellement en lieu et place compte tenu de l'exiguïté du site et de l'évolution des directives techniques.

En effet, l'implantation du poste près de l'usine hydro-électrique (à l'Est), de la Cère (au Sud) et d'un talus ainsi qu'une ligne SNCF (au Nord) l'inscrit dans une surface foncière particulièrement limitée et ne pouvant pas être étendue. La situation est telle que le manque de place et l'évolution des directives techniques constructives avec augmentation des espacements, complexifient énormément la réalisation des travaux.

Par ailleurs, cet enclavement augmente le temps de réalisation des interventions dans ce poste et en limite les possibilités d'évolution nécessaires pour répondre aux besoins de la zone desservie par le réseau de distribution.

Sur le plan matériel de nombreux éléments font que ce poste doit subir des modifications afin de faciliter son exploitation, d'améliorer la sécurité et d'améliorer la qualité de fourniture.

Les particularités de ce poste, qu'elles soient techniques ou topographiques, posent la question des moyens à mettre en œuvre pour en assurer le maintien en conditions opérationnelles. En particulier, depuis 1931 les technologies ont très fortement évoluées, il est désormais judicieux de renouveler

En effet :

- Le jeu de barre est situé à 2,9m du sol. Bien que cette hauteur soit conforme à l'arrêté technique d'origine, celle-ci est bien inférieure aux standards de l'arrêté technique de 2001 et aux directives techniques actuelles. De fait, afin de limiter les risques pour les exploitants, RTE a mis en place de consignes d'exploitation particulières, commune à l'ensemble des exploitants. Ces mesures de prévention induisent des difficultés plus importantes d'exploitation. De fait, la circulation sous la zone du jeu de barre est interdite  
En respectant les directives techniques actuelles, le jeu de barre sera situé à 5.85 m du sol
- Par comparaison, pour expliquer les contraintes physiques, un pas de cellule transformateur est aujourd'hui de 8.50m contre 4.5m en 1931
- En haute tension, les disjoncteurs « débrochables » ne constituent plus une technologie pérenne. Ceux-ci n'offrent pas les mêmes garanties que les matériels récents. L'obsolescence de ces matériels génère des contraintes de maintenance importante qui à terme pourrait remettre en cause la qualité d'alimentation des clients finaux de la zone. En effet, le manque de pièces de rechange et la raréfaction des compétences pour intervenir sur ces matériels en très petit nombre, entraînent des difficultés pour réparer les commandes mécaniques de ces disjoncteurs débrochables, (disjoncteurs datant de 1963).

- En basse tension, les technologies aussi ont fortement évolué, et les matériels installés offrent une qualité de service limitée. Leur emplacement dans le local du producteur (du fait du manque de place par ailleurs) complexifie l'exploitation du site.

Enfin, sur le plan environnemental, le poste déporté permettra de sortir de la zone naturelle protégée et de s'éloigner de la proximité directe d'un cours d'eau.

De plus, des améliorations seront apportées avec par exemple la construction d'une fosse déportée de récupération d'huile pour éviter tout risque de pollution des eaux par une fuite d'huile des transformateurs.

La partie HTB reconstruite à Laval de Cère, ne concernera plus que le raccordement pour l'injection de la production hydroélectrique. Elle permettra de répondre aux attentes en termes de qualité et de prescription technique puisqu'elle sera reconstruite conformément aux DTR (Directives techniques de Référence) de RTE sur un emplacement plus ouvert compte tenu de l'espace libéré par Enedis.

La construction du poste source se fera également suivant les directives techniques actuelles d'Enedis pour le poste et de RTE pour son raccordement, tout en offrant une évolution du poste dans une cible classique de poste « d » à 3 transformateurs.

Il sera équipé d'un seul transformateur HTB/HTA de 20MVA à sa création.

Concernant le projet éolien du Deyroud, aucun lien n'est évoqué dans la justification technico-économique (JTE), rien n'a changé à ce sujet.

Le poste de Talamet permet d'ores et déjà le raccordement de puissance électrique, bien au-delà de la puissance envisagée par le porteur de projet éolien du Deyroud. De fait, le projet Enedis n'a pas d'influence sur le projet éolien.

Si un projet de raccordement dans le cadre du S3REN se présentait, RTE comme Enedis, dans le cadre de leur mission de service public auraient l'obligation de répondre à la demande de raccordement.

# Annexes

## Attestation de parution dans la presse locale



10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX  
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

[annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

<https://www.medialex.fr>

De la part de : Julie LEFEUVRE	DESTINATAIRE : ENEDIS Bureau Régional Ingénierie Postes
Date et heure d'envoi : 27/07/2020 09:12:02	Votre référence :
Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)	Numéro d'ordre : 72306367

## ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS ADMINISTRATIF  
CONCERTATION AU PUBLIC PROJET DE CREATION DE  
POSTE ELECTRIQUE**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

LA VIE CORREZIENNE  
MONTAGNE-CENTRE FRANCE

CORREZE  
CORREZE

Le 31/07/2020  
Le 31/07/2020

Olivier COLIN  
Directeur

*Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.*

Publication dans « la montagne – centre France » de l'Avis de concertation du public »





19 - ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

31 juillet 2020

36

310051
L&A
DISSOLUTION
Aux termes d'une décision en date du 15/06/2020...

310015
FIDAL
Immeuble Kennedy
1 rue Général de Gaulle
49000 BRIVE

310029
AUREMISA SASU, SASU au capital de 15 000€...
17/07/2020, la dissolution anticipée de la société...

FONDS DE COMMERCE
710019
FIDUCIAL OFFICIEL
Société d'Associés
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CESSION DE FONDS DE GARAGE AUTOMOBILE, MECANIQUE, CARROSSERIE
Par sous seing privé à Brive (19) du 10 juillet 2020...

710055
SCP Anaud et Nicolas Peyronnie, Notaires associés à la Place de la République
AVIS
INSERTION - CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

310050
Maitre Descaze
Cessac-Meyriac
Notaire à 10200 Tragnac
Gérard Jean PEYRUCHAUD, retraité né à CORBEIL-ESSONNES (91100)...

REGIMES MATRIMONIAUX
810050
Maitre Descaze
Cessac-Meyriac
Notaire à 10200 Tragnac

Actulegales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

DIVERS
1210025
SELARL ARISTOTE
48 avenue Edouard Herriot
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

1210005
Madame RIVIERE-BERBESSON
Cesiba rue de la 1104/1150 à 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE...

SUCCESSIONS VACANTES
NOMINATION D'UN CURATEUR
2019021

REDDITION DES COMPTES
2310046
Le Directeur départemental des finances publiques de Dordogne...

TESTAMENTS
2019026
SELARL PIERRE JOYEUX
NOTAIRE
Maitre Pierre JOYEUX
41 Place des Drapeaux
19000 EGLETONS

Par testament olographe du 10 septembre 2019...

La Vie corrézienne
l'infobrocard
vous donne rendez-vous sur facebook
facebook.com/laviecorrezenne

MARCHES PUBLICS-PRIVES
910061
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

910060
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ENQUETES PUBLIQUES
1810004
Communauté d'agglomération Tulle agglo
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Révision du zonage d'assainissement de la Commune de CORREZE

AVIS DE CONSULTATION PREALABLE DU PUBLIC
1810039
En application des dispositions du Code de l'Environnement (Art. L121-16), ENEDIS se propose du 17 août 2020 au 7 septembre 2020...

Publicité de la concertation préalable du public sur le site internet de la préfecture de la Corrèze :

Accueil > Publications > Annonces & avis > Consultations du public > Concertation : ENEDIS RTE du 17 août au 7 septembre 2020, projet de création d'un poste électrique

## Consultations du public

Pêche : consultation du public du 28 août au 11 septembre 2020 sur un projet d'arrêté préfectoral autorisant la capture et le transport piscicole...

Pêche : consultation du public du 27 août au 10 septembre 2020 sur un projet d'arrêté préfectoral autorisant la capture et le transport piscicole...

Pêche : consultation du public du 27 août au 10 septembre 2020 sur un projet d'arrêté préfectoral instaurant des parcours temporaires de pêche de...

Pêche : Consultation du public du 5 août au 19 août 20, capture de poissons à des fins scientifiques

[Concertation : ENEDIS RTE du 17 août au 7 septembre 2020, projet de création d'un poste électrique](#)

Pêche : consultation du 21 juillet au 4 août 2020 sur le projet d'arrêté pêche à la carpe de nuit

Pêche : consultation du public du 17 juillet 2020 au 31 juillet 2020 sur un projet d'arrêté préfectoral autorisant la capture de poissons à des fins...

Pêche : consultation du public du 10 juillet 2020 au 24 juillet 2020 sur un projet d'arrêté préfectoral autorisant la récupération et le transport...

EAU : Projet d'arrêté préfectoral limitation ou suspension provisoire des usages de

## Concertation : ENEDIS RTE du 17 août au 7 septembre 2020, projet de création d'un poste électrique sur la commune de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel

Mise à jour le 07/09/2020

Une concertation du public aura lieu du **17 août 2020 au 7 septembre 2020** sur le projet présenté par la société ENEDIS RTE pour la création d'un poste électrique 63 000 / 20 000 volts et son raccordement par une liaison souterraine 63 000 volts en remplacement du poste 63 000 / 20 000 volts de LAVAL DE CÈRE.

Le poste de LAVAL DE CÈRE I est implanté sur la commune de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, aux limites des départements de Lot et de la Corrèze. Il a été mis en service en 1928. Initialement construit afin de permettre le raccordement de l'usine hydro-électrique de Laval de Cère au réseau de transport d'électricité, il comporte également des équipements de distribution qui alimentent aujourd'hui près de

2 000 clients.

Les technologies haute et moyenne tension ayant fortement évolué, les composants du poste de LAVAL DE CÈRE I doivent subir des modifications afin de faciliter l'exploitation du poste, d'améliorer la sécurité et la qualité de fourniture.



Concertation public GORGES DE LA CERÉ vf



### => Avis de concertation :

Durant toute la durée de la concertation du public, vous pourrez réagir en cliquant sur le bouton bleu "Réagir à cet article" en bas du présent article (visible du **17 août 2020 au 7 septembre 2020**) ou en envoyant un courriel à l'adresse : [pref.environnement@correze.gouv.fr](mailto:pref.environnement@correze.gouv.fr).

**AVIS DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC**

### => Observations du public :

observations ENEDIS au 7 sept

### => Dossier d'information au public :